Ma carrière militaire

Autor(en): **Aubert, Jean-Louis-Hippolyte**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-341202

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIVe Année N° 4 Avril 1929

Ma carrière militaire.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Le colonel-divisionnaire Jean-Louis-Hippolyte Aubert, d'une famille huguenote originaire du Dauphiné, dont plusieurs membres se réfugièrent à Genève lors de la révocation de l'Edit de Nantes, naquit le 15 octobre 1813. Elève de l'Ecole polytechnique de Paris, puis docteur ès sciences de l'Académie de Genève, il était bien préparé pour l'arme du génie. Nous n'exposerons pas ici sa carrière militaire puisqu'on va la lire dans ses Souvenirs. Disons par contre que pendant près de vingt ans, au cours d'une période particulièrement difficile, il fut administrateur, puis directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest suisse. Il fut également administrateur-délégué et président de la Compagnie d'assurances sur la vie « La Genevoise ».

Le duc d'Aumale l'avait choisi pour achever l'éducation, et surtout l'éducation militaire de son fils aîné le prince de Condé, qui passa deux ans à Renens près Lausanne, où habitait alors le colonel Aubert.

Pour compléter les souvenirs militaires qu'on va lire, rappelons enfin que le rassemblement de troupes de 1861, dans le massif du Gothard, qui n'est guère que mentionné dans ces souvenirs, fut un véritable événement à l'époque. On tentait pour la première fois de faire des manœuvres importantes en montagne. « C'était, a écrit le *Journal de Genève*, un essai scabreux pour la réputation d'un officier qui commandait en chef pour la première fois. On s'attendait à de nombreux accrocs ; il n'y en eut pas un. Jamais on ne vit un si complet succès, et, dès ce moment, le nom du colonel Aubert, apprécié à sa juste valeur dans les états-majors, devenait populaire parmi les soldats suisses. On comprit que l'on avait en réserve pour les jours sérieux un chef sur lequel on pouvait absolument compter. »

En date du 7 octobre 1835, je recevais du général Tholosé, commandant de l'Ecole polytechnique à Paris, l'avis que je me trouvais placé le 76e sur la liste par ordre de mérite des

140 élèves que le jury avait jugés en état d'être admis dans les services publics, et qu'en conséquence j'étais provisoirement classé dans le service du génie militaire.

En date du 21 novembre 1835, je recevais du maréchal Maison, ministre de la guerre, l'avis que le roi m'avait, par ordonnance du 16 novembre, nommé élève sous-lieutenant du génie à l'Ecole d'application à Metz, avec ancienneté à partir du 1er octobre.

En même temps, il me donnait l'ordre d'être rendu à Metz le 28 janvier suivant.

Comme à cette époque ma famille n'avait pas le désir de me voir suivre une carrière militaire en France et que je n'avais pas non plus envie d'entrer au service de ce pays — d'ailleurs je ne prévoyais pas de quelle utilité pourrait m'être en Suisse les connaissances que j'aurais pu acquérir en passant deux années à Metz, — je me décidai à donner ma démission et à continuer à Paris des études de mathématiques pures dans le dessein de poursuivre l'obtention du diplôme de Docteur ès sciences mathématiques et de postuler une place de professeur à Genève.

En date du 10 mars 1836, ma demande de démission m'était accordée.

Mais mon séjour à l'Ecole ne m'exemptait pas du service militaire. Je fus donc appelé à tirer à la conscription. J'eus un mauvais numéro, en sorte que pour me faire exempter, je dus faire valoir ma position de fils unique de veuve. Après de nombreuses démarches, je fus enfin exempté et définitivement libéré du service en France.

De retour à Genève au printemps de 1837 avec l'intention de m'y fixer définitivement, je dus, conformément à la loi, faire partie de la milice. En considération du fait que j'étais démissionnaire du grade d'élève sous-lieutenant du génie en France, je fus classé comme deuxième sous-lieutenant de la compagnie de sapeurs du génie. Le corps du génie avait alors pour chefs le major Vaucher, capitaine Delapalud, lieutenant Paul-Emile Maurice, 1er sous-lieutenant Decrue, 2e sous-lieutenant moi. Nous avions nos exercices au printemps, au mois de mai. On les faisait l'après-midi, de 2 heures au soir.

Notre place d'armes était dans les Bastions. Nous faisions partie du bataillon d'artillerie, commandant Massé. Nous occupions la droite du bataillon. Nos exercices consistaient en des travaux de tracé de profilement, construction de fougasses, fabrication de matériaux de siège, etc. Un après-midi était consacré à l'école de bataillon avec tout le bataillon réuni. Puis, dans les premiers jours de juin, venait la Grande revue. Toute la milice du canton était réunie ce jour-là sur la plaine de Plainpalais, dès le matin de bonne heure. La plaine était entourée d'un cordage qui suffisait pour maintenir les curieux ; il y avait là réunis environ 4 à 5000 hommes du contingent et de réserve, de 20 à 50 ans.

C'était une fête nationale. Toute la milice, sous les ordres de l'Inspecteur des milices, était en bataille sur plusieurs lignes. Le Conseil d'Etat, alors composé de 24 membres, passait la revue. Puis l'on faisait quelques manœuvres de ligne. Après cela, à 11 heures venait le repos. Tous les habitants de la ville et de la campagne étaient là, en habits de fête. Les familles des miliciens apportaient leur dîner et faisaient leur repas sur l'herbe. Les cercles, les cafés de Plainpalais regorgeaient de monde. Tous les propriétaires sur la plaine avaient des réunions où ils invitaient les officiers ou soldats de leur connaissance. C'était une vraie fête de tous les citoyens à laquelle la cordialité et la gaîté présidaient. Après le repos, tous les corps se reformaient en masse et toute la troupe défilait devant le Conseil d'Etat. Les bataillons de la ville et ceux de la Rive Droite rentraient par la Porte Neuve pour aller à leurs places d'armes se faire licencier ; ceux de la Rive Gauche retournaient à leurs places d'armes, passant par la route de Carouge ou par les Tranchées.

Je pris part à la revue de 1837 avec ma compagnie. Pour celles des années suivantes, comme j'avais un cheval de selle et que j'étais de bonne volonté, je fus employé comme aide de camp du commandant de la revue. Plus tard, lorsque je fus attaché au bataillon Fournier comme capitaine aide-major, je dus ce jour-là remplir mes fonctions d'aide-major. J'ai gardé de ces grandes revues un souvenir délicieux. Toutes les classes de la Société y prenaient part; c'était bien autre

chose que les Tirs fédéraux et les nombreuses fêtes fédérales et cantonales qui se sont succédé dès lors.

En 1838, nous eûmes l'alerte, soit la campagne des « Turbulents voisins ». A l'occasion de je ne sais plus quel Français réfugié en Suisse [1], le gouvernement de Louis-Philippe, qui en demandait l'extradition, éprouva un refus. Cela amena une discussion qui dégénéra presque en rupture. Tout d'un coup, on apprit que le général Aymard, qui commandait un corps d'armée à Lyon, venait d'adresser à ses troupes un ordre du jour belliqueux dans lequel il leur annonçait qu'elles étaient destinées à marcher contre la Suisse pour châtier ces « turbulents voisins », etc., etc.

En même temps que cet ordre du jour était connu à Genève, le Conseil d'Etat appelait les milices aux armes. La nouvelle était arrivée à midi, et à 2 heures notre compagnie de sapeurs, réunie la première, défilait sur les ponts des frises (ponts de bois de l'Ile), au milieu d'une foule énorme, pour aller à la Porte Cornavin commencer la mise en état de défense de nos fortifications.

Pendant plusieurs jours, 15 environ, nous fûmes sur pied, les sapeurs et les artilleurs pour l'armement de la place. La Savoie étant piémontaise, il n'était pas nécessaire d'armer la ville sur la rive gauche. Chaque jour, deux bataillons d'infanterie étaient de service comme travailleurs sous la direction des sapeurs et de l'artillerie.

Le canton de Vaud suivit l'exemple de Genève et mit aussi des troupes sur pied. Le colonel Guiguer fut nommé général de toutes les troupes passées sous les ordres de la Confédération.

On en fut quitte pour cette démonstration dans laquelle le zèle et le patriotisme de tous les citoyens se montrèrent d'une manière éclatante. Quant à moi, ce fut une vraie partie de plaisir ; mais je constatai avec peine combien j'étais dépourvu de connaissances militaires, et tout en faisant mes efforts pour suppléer à mon ignorance des choses de guerre, je formai la résolution de me mettre au travail pour acquérir les

[1] Louis-Napoléon. *(Réd.)*

connaissances théoriques et pratiques qui me manquaient et d'aller à l'Ecole de Thoune comme officier de sapeurs.

La place fut armée et les travaux de mise en état des fortifications furent exécutés conformément au plan qu'avait fourni le colonel Massé.

Le général Guiguer vint à Genève avec des bataillons vaudois et passa en revue les milices genevoises. C'est la seule fois que j'ai vu cet officier.

Ces faits se passaient en octobre 1838.

Nous n'eûmes pas d'exercices en 1839 au printemps, soi-disant parce que le service de l'automne précédent avait remplacé avantageusement les exercices, mais réellement par mesure d'économies.

J'obtins du Conseil d'Etat d'être envoyé à l'Ecole de Thoune comme officier de sapeurs dans l'automne 1839.

L'Ecole centrale de Thoune avait été créée par le colonel Dufour qui l'avait dirigée pendant de longues années. Lorsque j'y allai pour la première fois comme élève, elle était commandée par le colonel Wielandy, lieut.-colonel fédéral d'état-major d'artillerie, qui était en même temps instructeur en chef de l'artillerie à cette école, et qui à Genève était capitaine de la compagnie de la Garde soldée. Une division de l'Ecole était destinée à l'instruction des officiers et aspirants du génie et de l'état-major.

Lorsque l'école s'ouvrit, il se trouva que le capitaine Gatchette, qui devait remplir les fonctions d'instructeur de cette division, ne pouvait pas venir, retenu qu'il était par ses travaux comme ingénieur du canton de Berne. Le colonel Dufour, alors quartier-maître de la Confédération, chargea le colonel Wielandy de désigner un des officiers de la division pour prendre la direction de l'instruction. Il s'adressa d'abord à un major d'état-major qui refusa, se déclarant trop peu instruit lui-même pour enseigner aux autres, puis à un capitaine et à un lieutenant, qui déclinèrent aussi cet honneur. Il arriva enfin à me le proposer. Je répondis que je me sentais tout à fait indigne de ces fonctions, ayant besoin moi-même d'apprendre tant de choses que j'ignorais, mais que, cependant, si personne ne voulait tenter l'entreprise, avec l'aide et la

direction du colonel j'essayerais, et que je ferais mes efforts pour que cela allât le moins mal possible.

Je pris donc la direction de la division du génie et de l'état-major. Elle était peu nombreuse, composée de trois officiers d'état-major, de six aspirants du génie, et d'une compagnie de sapeurs, et pendant les derniers quinze jours, d'une compagnie de pontonniers. Ceux-ci ne vinrent pas.

Je travaillai avec beaucoup d'ardeur pour me tirer d'affaire. Je passais mes soirées et une partie de mes nuits à étudier les aides-mémoire et les travaux de guerre de Dufour pour préparer les leçons que je devais donner le lendemain et les travaux que je devais faire exécuter par les officiers et la troupe. Mes efforts furent couronnés de succès ; on y mit beaucoup d'indulgence eu égard à la bonne volonté dont j'avais fait preuve ; je me conciliai l'estime de mes chefs, entre autres du capitaine Dentzler, plus tard colonel, avec lequel j'ai eu, depuis, tant de rapports toujours amicaux et bienveillants.

Le colonel Dufour vint à la fin de l'école pour l'inspection. Il se déclara satisfait de la manière dont l'instruction de ma division avait été donnée, et à la suite de ce service, il me fit nommer par la Confédération lieutenant dans l'état-major du quartier-maître. (Cela représentait l'état-major du génie.)

Je revins très satisfait de cette école, ayant appris beaucoup de choses par l'obligation où je m'étais trouvé de les enseigner et de les faire exécuter par mes subordonnés. J'avais commis bien des erreurs, mais elles avaient passé inaperçues, soit par suite de l'aplomb avec lequel je les avais faites, soit par suite de l'indulgence du brave colonel Wielandy.

Cette école bien réussie me donna beaucoup d'entrain pour les travaux militaires et les études qui s'y rapportaient. Le colonel Dufour m'encouragea à m'y consacrer et me fit voir en perspective la continuation des fonctions d'instructeur.

Je sentais combien il me manquait encore de connaissances pour pouvoir rendre dans cette branche les services que je désirais rendre, et je résolus un séjour à Metz pour chercher à y faire des études de génie militaire ou au moins à y réunir les matériaux et les données qui me seraient utiles pour suivre à ces études.

Je fis ce voyage dans l'hiver de 1840. Je me rendis d'abord à Paris en février ; j'y passai quelques jours et retrouvai plusieurs de mes anciens camarades de l'Ecole polytechnique qui étaient en garnison à Vincennes dans un régiment d'artillerie. J'allai m'établir à Metz à la fin de février. J'y passai un mois entier à travailler avec l'aide de quelques-uns de mes anciens camarades de l'Ecole, qui étaient dans un régiment du génie en garnison dans cette ville. J'y vis beaucoup de monde, entre autres un major Niel avec lequel je me trouvais tous les jours après dîner au café où se réunissaient les officiers du génie. Ce major, récemment venu d'Afrique, nous donnait des détails intéressants sur la guerre d'Afrique. Ses récits nous captivaient. Il a eu une belle carrière et a été depuis, sous l'Empire, le maréchal Niel.

J'avais été fortement recommandé à plusieurs personnes de Metz par mon cousin et ma cousine Julien. Je me livrai surtout à l'étude de la fortification passagère et permanente. Je fis un grand travail sur la place idéale et sur l'art des sièges. J'accumulai dans l'espace de six semaines une foule de notes et de travaux, je me procurai tous les cours autographiés de l'Ecole du génie et de l'artillerie, enfin je mis bien à profit mon séjour et je revins à Genève en m'arrêtant quelques jours à Strasbourg où je trouvai un de mes anciens camarades de salle et de la pension Bourdon, Aubineau, officier d'artillerie, avec lequel je visitai les fortifications en détail, et la fonderie de canons où l'on eut la complaisance de faire devant moi toutes les opérations pour la fonte et le forage d'une bouche à feu.

Dans la même année 1840, je fis les exercices du printemps avec la compagnie de sapeurs et je retournai à l'Ecole de Thoune comme instructeur de 2e classe, sous les ordres du capitaine Gatchette, instructeur en chef du génie. C'était encore le colonel Wielandy qui était commandant de l'école.

Je ne savais pas l'allemand, ce qui me gênait beaucoup. Aussi, en automne de la même année, je me décidai à aller passer quelques mois dans un petit endroit du canton de Berne pour y apprendre l'allemand et me former à l'allemand-suisse. Je choisis Burgdorf, parce que c'était le lieu où étaient

fixés le major Gatchette avec lequel je m'étais lié pendant notre école de Thoune, ainsi que le capitaine Manuel, de l'artillerie, dont j'avais fait aussi connaissance à l'école. J'y passai tout l'hiver, je m'y trouvai très bien. Je faisais partie d'une société agréable, Gatchette, Manuel, M. Bloesch, qui a été landamman du canton de Berne et qui était un homme très éminent, l'architecte Roller, le Docteur Durr dans la maison duquel je logeais. En fait de dames, je ne voyais guère que M^mes^ Gatchette et Manuel. Cet hiver se passa très agréablement ; j'avais mon cheval avec moi et je faisais force promenades à cheval et aussi en cabriolet, alors que quelqu'une de mes connaissances était disposée à venir avec moi. A la fin de mon séjour au printemps de 1841, lorsque je revins à Genève, j'étais loin de posséder l'allemand ; par contre, tous ces messieurs et dames de Burgdorf parlaient le français très correctement parce que, malheureusement, par politesse et par égard pour moi, dans toutes ces réunions, ils parlaient français. J'ai bien souvent regretté dans ma carrière militaire, et surtout dans les commissions dont j'ai été plus tard appelé à faire partie, de n'avoir pas mieux profité de ce séjour pour apprendre réellement la langue allemande.

En 1841, au printemps, je suivis à cheval, en amateur, les troupes d'Argovie dans leur campagne à Vilmergen, lors de l'affaire des couvents d'Argovie.

J'ai continué à aller à l'Ecole de Thoune toutes les années comme instructeur du génie, depuis l'année 1839 jusqu'à l'année 1847, c'est-à-dire 9 années de suite. Je fus instructeur de 2^e^ classe sous les ordres de Gatchette en 1840, sous les ordres du capitaine Fraisse en 1841 ; en 1842, je fus nommé instructeur de 1^re^ classe et depuis lors chargé de la direction de l'instruction.

En 1841, ce fut le colonel Bontems qui commanda l'école, et le lieut.-colonel Elger fut chargé des cours spécialement destinés aux officiers d'état-major ; depuis 1842, ce fut le colonel Burckhardt de Bâle qui eut le commandement de l'école ; Dentzler était instructeur en chef de l'artillerie.

Nommé capitaine en 1842, je fus nommé major et instructeur en chef en 1847, au printemps.

Pendant ces neuf années, l'école de Thoune fut mon principal objectif. Je donnai à l'instruction du génie un assez grand développement. En outre de la fortification passagère qu'on y enseignait avant moi, j'introduisis l'étude de la fortification permanente, des travaux de siège. Je donnai un assez grand développement à l'étude des passages de rivières. Je fis faire aux sapeurs, qui suivaient l'école par compagnie, des travaux de fortification de campagne, en employant les sapeurs surtout à diriger des ouvriers civils. Je leur fis faire des fronts de fortification permanente à l'échelle du 10e. Je développai aussi beaucoup les travaux des pontonniers, dont une compagnie venait chaque année passer les derniers quinze jours à l'école ; j'introduisis l'usage des chevalets Birago dans la construction des ponts.

Je portai aussi mes soins sur les collections de modèles de toute nature et c'est à moi qu'est due en grande partie la création de la collection de modèles à laquelle je donnai tout le développement compatible avec le maigre budget dont je disposais.

Je fis reprendre l'usage des reconnaissances militaires qui se faisaient précédemment, lorsque le colonel Dufour commandait l'école, et qui avaient été abandonnées depuis qu'il avait passé ce commandement au colonel Wielandy. Ces reconnaissances consistaient dans un voyage fait avec les officiers et les aspirants dans un groupe de montagnes, ordinairement le massif du St-Gothard, au point de vue de l'étude du terrain, des passages et des ressources des localités. On y introduisait quelques questions d'histoire militaire et quelques problèmes militaires à résoudre. De retour chez eux, les officiers et aspirants devaient rédiger un mémoire sur la reconnaissance. Ces travaux m'étaient envoyés, et je les transmettais au commandant de l'école avec mes observations et mon rapport sur l'ensemble de l'école.

Pendant ces neuf années que j'ai passées à l'école de Thoune, j'ai eu comme élèves un bien grand nombre des officiers de l'état-major, et j'ai la satisfaction de pouvoir affirmer que tous m'ont toujours témoigné depuis lors de l'amitié et de la considération. Beaucoup d'entre eux sont

devenus des officiers distingués et sont restés mes amis dans toute la force du terme. Je citerai comme tels : le colonel Wehrli, le général Herzog, le colonel Siegfried, le colonel Dumur, le colonel Gautier, le colonel Suter, le lieut.-colonel Huber, le capitaine de Gingins d'Eclépens, le général Ochsenbein, le colonel Borgeaud, le colonel Gaulis, le colonel Burkli, et tant d'autres dont les noms ne sont pas présents en ce moment à ma mémoire.

Je ne pourrais pas entrer dans le détail de chacune de ces écoles. Je me bornerai à quelques épisodes saillants.

Un des épisodes marquants, qui est resté gravé dans ma mémoire, se rapporte à mes relations avec le colonel Elger. C'était un ancien officier des troupes suisses au service de France, un vieux militaire qui avait fait la campagne d'Espagne. Il avait été chargé de l'instruction des officiers d'état-major et, peu habile comme professeur, il recherchait toutes les occasions de m'envoyer ses officiers suivre mes leçons. Cela m'impatientait, et nous étions en état de demi hostilité. A la fin de l'école, lorsqu'il s'agit d'organiser la reconnaissance, tout en m'en laissant la charge au point de vue de l'enseignement, il prétendit en avoir le commandement vu son grade, ce qui au fond était conforme à la règle. Cela amena entre nous une discussion, où je reconnais que j'avais tort, à la suite de laquelle une rencontre fut décidée entre nous. Mais, vu la différence de grade et le mauvais effet que cela produirait à l'école, il fut convenu que cette rencontre aurait lieu à Lucerne, après la reconnaissance qui devait se terminer dans cette ville. Nous fûmes ainsi pendant trois semaines ayant des rapports journaliers marqués au coin de la plus grande courtoisie et avec la perspective de nous couper la gorge à époque fixe.

Lorsque j'arrivai à Lucerne, je reçus le soir la visite de Elger qui vint me dire que, réflexions faites, il estimait que comme plus ancien militaire que moi, il pouvait faire une démarche qu'il sentait que je ne pouvais pas faire ; qu'en conséquence il n'hésitait pas à reconnaître qu'il avait eu les premiers torts en voulant commander une reconnaissance que j'avais dirigée en réalité, qu'il me demandait de les ou-

blier et de lui conserver mon amitié comme il m'offrait la sienne. Je fus très touché de cette démarche de la part d'un homme dans sa position, et depuis lors nous fûmes très bons amis. Quelques années après, en 1847, lorsque les passions politiques étaient le plus excitées, Elger était avec moi à l'école de Thoune. Comme Lucernois, il était appelé à jouer un rôle dans l'affaire du Sonderbund. Pendant l'école, il fut en butte à des démonstrations haineuses de la part des radicaux de Thoune. Je fus un de ceux qui prirent le plus hautement sa défense. Cela vint au point que le colonel Burckhardt crut, pour éviter des désordres et des rixes, devoir le licencier avant la fin de l'école, sous prétexte qu'on le réclamait dans son canton. Avertis sous mains que l'on avait préparé contre lui un guet-apens sur la route, nous l'accompagnâmes, d'Eclépens et moi, jusque sur le territoire du canton de Lucerne. Je le quittai là et ne l'ai jamais revu. Il exerça un commandement supérieur dans l'armée du Sonderbund. Après la défaite des cantons catholiques, il quitta la Suisse, alla à Rome où il entra au service du pape et il y est mort.

Un second épisode que je veux rappeler, qui me fit beaucoup d'honneur parmi mes camarades, et auquel je crois que je dois attribuer en grande partie la bienveillance que le colonel Dufour m'a témoignée dans ma carrière militaire, est le suivant.

C'était à la fin d'une école ; le colonel Dufour était venu pour l'inspecter ; c'était le colonel Burckhardt qui commandait l'école. Les sapeurs avaient fait une mine que l'on devait faire sauter à la fin de la revue. Le moment venu, toute la troupe fut amenée pour voir l'explosion. Elle était rangée en bataille à une distance assez grande pour être à l'abri de tout danger. Il y avait une grande affluence de spectateurs. La mine était chargée de 200 livres de poudre. Elle communiquait par un saucisson avec le fonds d'une boîte à boule garnie de pulvérin. Sur le tiroir de la boîte à boule, une mèche à trois brins allumés devait, lorsque l'on retirerait le tiroir, tomber sur le pulvérin et mettre le feu à la mine.

Au signal donné, je tire la ficelle qui était attachée au tiroir ; celui-ci sort et la mine ne part pas. Il y eut un moment

d'attente. Le colonel Dufour me dit que la mèche était éteinte. « Non, lui répondis-je, mon colonel, je vois la fumée qui sort de la boîte. » Au bout de quelques minutes, le colonel Dufour, s'adressant à un autre officier : « Allez voir pourquoi la mine ne part pas. » « Pardon, lui dis-je, nul autre que moi ne doit y aller », et je m'acheminai au pas vers la mine.

Je voyais une légère fumée qui m'indiquait que la mèche brûlait encore. Arrivé sur la mine, je constatai que la mèche était bien tombée sur le pulvérin, les trois brins brûlaient, mais le feu était séparé du pulvérin par la cendre qui terminait les brins, comme dans un cigare allumé que l'on n'a pas secoué. J'eus, je l'avoue, une violente émotion, me sentant sur 200 livres de poudre qui, si les cendres cédaient, pouvaient faire explosion. Je me baissai et pris avec précaution la mèche avec mes doigts en ayant bien soin d'éviter de faire tomber la cendre ou de laisser tomber la moindre étincelle ; j'élevai la mèche en l'air en disant : « Je savais bien, colonel, que la mèche brûlait encore. » A cette vue, un frémissement d'approbation circule parmi les assistants. Le colonel était très pâle et ne dit rien. Je rétablis la boîte à boule et quelques minutes après, la mine fit une explosion terrible. Le colonel Dufour ne me dit pas un mot et ne m'a jamais reparlé de cette scène, mais il a toujours été depuis d'une grande bienveillance pour moi et dans toutes les circonstances, il m'a poussé et m'a témoigné une confiance que j'ai attribuée au souvenir de cet épisode. Cela fit grand bruit dans l'école, et dans maintes circonstances, depuis lors, j'ai pu m'apercevoir que, dans l'état-major, on avait apprécié le sang-froid dont j'avais fait preuve. Le colonel Burckhardt et le major Dentzler, ainsi que les autres officiers de l'école, me firent sur mon courage des compliments qui dépassèrent de beaucoup ce que je méritais réellement. Je n'aurais, d'ailleurs, pas pu agir autrement.

Mais en voilà assez sur mes années de l'école de Thoune. J'arrive à la dernière, celle de 1847. Depuis longtemps, la question des couvents et de l'établissement des Jésuites à Lucerne avait divisé la Suisse en deux camps. D'un côté les cantons catholiques, de l'autre les cantons radicaux, Berne, Argovie, Zurich et St-Gall. Entre deux, un certain nombre

de cantons modérés, hostiles aux Jésuites, mais ne voulant pas agir d'autorité vis-à-vis des cantons catholiques par respect pour la souveraineté cantonale.

Une grande expédition de corps-francs avait été dirigée des cantons de Berne et d'Argovie contre Lucerne, sous le commandement du colonel Ochsenbein (mon ancien élève à Thoune) dans l'arrière-automne de 1845. Ils avaient été vigoureusement repoussés par les Lucernois. Dès lors, pour se mettre à l'abri de nouvelles agressions de ce genre, une ligue avait été conclue entre les cantons catholiques sous le nom de Sonderbund. En faisaient partie Lucerne, Fribourg, Valais, Schwytz, Uri, Unterwald. Ils s'étaient organisés militairement, avaient nommé leurs chefs, leurs armements avaient été complétés autant qu'ils le pouvaient. L'année 1846, la question de la dissolution de cette alliance avait été portée devant la diète sans pouvoir aboutir faute d'un nombre de voix suffisant. La révolution du canton de Vaud en 1845 et celle du canton de Genève en 1846 amenèrent en diète une majorité suffisante, et l'on put prévoir qu'à la diète de 1847, il se prendrait des résolutions violentes contre la ligue des cantons catholiques.

Mais avant d'entrer dans le narré de ce qui se passa en 1847 et qui concerne ma carrière militaire, je dois faire ici une petite digression sur les faits auxquels j'ai pris part comme militaire dans notre révolution d'octobre 1846. J'étais alors dans les milices genevoises capitaine aide-major du bataillon Fournier.

A la suite du vote du Grand Conseil relatif aux instructions à donner à nos députés à la diète pour la question des corps-francs, les radicaux se soulevèrent et, s'enfermant dans le quartier de la Rive Droite, barricadèrent les ponts de l'Ile et le pont des Bergues, et occupèrent en armes la porte Cornavin. Le Conseil d'Etat appela aux armes une partie de la milice et quelques compagnies de volontaires. N'étant pas appelé (mon bataillon étant en majeure partie du faubourg St-Gervais), je vins à l'Hôtel de Ville offrir mes services. Je fus d'abord chargé de la mise en défense de l'arsenal, en face de l'Hôtel de Ville. Je m'y établis avec un détachement de

volontaires choisis parmi les jeunes gens qui s'étaient offerts pour servir sous mes ordres. Je pris mes mesures pour battre d'un feu efficace tous les abords de l'Hôtel de Ville que l'on pouvait découvrir depuis l'arsenal. Je fis pratiquer des ouvertures pour pouvoir, le cas échéant, balayer à l'aide de grenades le dessous de l'arsenal. Nous restâmes jusqu'à la nuit du 5 au 6. On s'attendait à ce que les insurgés chercheraient à s'emparer de l'Hôtel de Ville, et nous étions sur la défensive. Pendant ce temps, ils se barricadaient et se retranchaient dans St-Gervais, s'attendant, de leur côté, à être attaqués.

Au milieu de la nuit du 5 au 6, on me fit demander à l'Hôtel de Ville ; le Conseil de défense y était réuni. On me chargea d'aller faire une reconnaissance des barricades, sur la construction desquelles on avait des renseignements qui ne concordaient pas. J'allais faire cette reconnaissance, revêtu d'habits bourgeois. Je me fis suivre à distance par un de mes collègues auquel je donnai comme instruction si, en m'approchant des barricades, j'étais tué, de venir de suite aviser le Conseil pour que l'on pût envoyer quelqu'un d'autre à ma place.

Je réussis à bien voir les diverses barricades qui étaient revêtues de planches au dehors pour en dissimuler la force, mais qui étaient construites en pavés carrés et moellons et d'une épaisseur et hauteur en état de résister pendant longtemps.

Je revins au bout de deux heures faire mon rapport. Je trouvai dans le Conseil de défense deux ou trois personnes qui donnaient des détails sur les barricades, lesquels étaient tout à fait différents. Au moment où j'entrai dans la salle, le colonel Dufour s'écria : « Nous allons être fixés, voilà Aubert qui nous donnera des renseignements sûrs. » Je fis mon rapport et expliquai nettement la manière dont ces barricades étaient construites.

A la suite de mon rapport, le Conseil décida de réunir toutes les troupes disponibles, et si le lendemain 6, à midi, les insurgés n'avaient pas fait leur soumission, de les attaquer. Le bataillon du Mandement, commandant de Chateauvieux,

attaquerait la porte de Cornavin, et l'on attaquerait en même temps toutes les barricades sur les deux ponts de l'Ile et le pont des Bergues.

Dans la matinée du 6, des pourparlers eurent lieu entre le Conseil d'Etat et les insurgés. A midi, les troupes prirent leurs positions. Le bataillon de Chateauvieux arrivait sur les glacis de Cornavin. Le bataillon de Chêne, commandant Eugène de la Rive, beau-frère du colonel Aubert et père du colonel Edmond de la Rive qui commanda la Ire division, prit position au bas de la Cité. Un autre bataillon dans la rue basse près de la Fusterie, une compagnie de sapeurs dans la rue du Commerce, deux pièces d'artillerie à la place de la Fusterie, deux au bas de la Cité. J'avais été retiré de mon poste à l'arsenal et je restais en disponibilité à l'Hôtel de Ville pendant que tout se préparait pour l'attaque. Je rongeais mon frein, très vexé d'être enfermé dans une salle de l'Hôtel de Ville sans pouvoir prendre part aux événements qui allaient se passer, lorsque le syndic Brocher, sortant du Conseil d'Etat, pâle et tout ému, appela un officier pour porter un ordre au colonel Trembley. Je me précipitai vers lui. « Allez, me dit-il, dites au colonel de ne se souvenir que de nos premiers ordres et de commencer le feu. » Je me rendis de suite vers Trembley que je trouvai à la Cité, devant la maison Naville.

Au message que je lui transmis, il répondit qu'il venait d'envoyer un parlementaire faire les dernières sommations aux insurgés et qu'il leur avait donné un délai d'une demi-heure pour répondre ; qu'il fallait attendre, en conséquence, l'expiration de ce délai pour exécuter les ordres que je lui avais apportés, et il m'invita à porter cette réponse au Conseil d'Etat. Cela ne faisait pas mon affaire, je voulais rester avec la troupe, aussi je demandai de suite s'il n'y avait pas là un officier de bonne volonté pour porter ce message à l'Hôtel de Ville. Il s'en présenta un auquel, avec le consentement du colonel Trembley, je remis le message, et je demeurai à sa place auprès du colonel auquel je servis d'adjudant.

Je renouvelai alors au colonel Trembley l'observation que j'avais faite déjà la nuit précédente au Conseil de défense, que nos troupes combattraient avec un désavantage marqué

des insurgés cachés derrière les barricades et occupant les maisons ayant vue sur la place de Bel-Air ; qu'il faudrait faire occuper les appartements de la Maison des Trois Rois et celle où était le magasin Bordier, afin de battre avec avantage les barricades. Je demandai qu'on fit un trou au mur qui séparait la Maison des Trois Rois de celle qui est derrière, afin de pouvoir communiquer sans danger avec cette maison. Je reçus la même réponse qui m'avait été faite dans le Conseil. Le gouvernement ne voulait pas violer le domicile des citoyens, réponse puérile de la part d'un gouvernement qui se décide à employer la force pour réprimer l'émeute.

Si nous eussions occupé toutes les fenêtres de la Maison des Trois Rois, nous n'aurions pas eu besoin d'employer le canon. On aurait fait démolir les barricades par la compagnie de sapeurs sous la protection du feu de l'infanterie établie derrière les fenêtres des maisons donnant sur la place de Bel-Air. Nous aurions évité l'odieux de l'emploi du canon qui fit beaucoup d'effet moral et fort peu d'effet matériel.

La demi-heure de délai expirée, le colonel Trembley m'envoya porter l'ordre à la section de la Fusterie de commencer le feu. Je trouvai là Auguste Girod qui commandait le feu, et je lui transmis l'ordre.

Au moment où je revenais auprès du colonel, les pièces de la Fusterie et celles du bas de la Cité commencèrent ensemble. Au premier coup, toutes les vitres des fenêtres du bas de la Cité volèrent en éclats. J'entends encore ce bruit lugubre de vitres cassées. J'étais à côté d'Eugène de la Rive. « Nous allons démolir la ville » lui dis-je. » « Non, répondit-il, c'est le Conseil d'Etat que nous démolissons. » Les insurgés répondirent par une fusillade. Leurs coups, tirés des fenêtres où ils étaient embusqués, étaient bien dirigés. Dès les premiers coups, un homme fut atteint près de la fontaine de la Cité ; une balle lui avait cassé la jambe. Je m'approchai de lui pour me rendre compte de l'impression que me ferait la vue d'un blessé. Il avait la jambe fracassée, une mare de sang était à ses pieds. On l'emporta dans une pharmacie de la rue Basse, la pharmacie Leroyer si je ne me trompe. Je fus

satisfait de constater que la vue du sang ne me faisait pas d'impression.

La canonnade continuait sans paraître produire beaucoup d'effet ; on tirait à obus non chargés et à boulets sur la barricade de gauche. Au bout d'un certain temps, on fit avancer les pièces, l'une sous les ordres de Bellamy fut mise en batterie à la sortie de l'Arcade de la Monnaie ; elle tirait de là à mitraille sur la maison des Bains du Rhône (des fenêtres de laquelle on voyait de temps en temps s'échapper de légères fumées, indiquant qu'on nous tirait de là des coups de fusil), et à boulets sur la barricade de droite. Nous recevions une grêle de balles qui, heureusement, frappaient trop haut. En un instant, Bellamy et moi nous fûmes couverts de poussière de plâtre que les balles détachaient du mur au-dessus de nos têtes. Je retournai pour faire avancer l'autre pièce par la rue de la Monnaie. Les chevaux, effrayés du bruit, refusaient d'avancer. Au moment où nous étions engagés dans cette petite rue qu'il eût fallu franchir rapidement, les chevaux se cabrèrent ; je pris le porteur par la bride avec les deux mains pour le retenir. Une balle, partie des fenêtres en face, passa sur ma tête entre mes deux bras et pénétra dans le poitrail du cheval qui tomba mourant.

Le cas était pressant ; il fallait dégager la pièce à tout prix. Le soldat du train ne pouvait pas défaire son trait pris sous le corps du cheval — c'était le cocher de M. Bautte — « Coupez », lui dis-je. « Oh non, capitaine, me répondit-il avec le plus grand sang-froid, ce serait dommage, il est tout neuf », et par un violent effort, il parvint à le dégager. Pendant ce temps, les balles tombaient autour de nous et on les entendait frapper les diverses parties de la pièce. On parvint à l'amener en avant sous les platanes qui mettaient les artilleurs un peu à l'abri.

La barricade de gauche était en partie démolie. Je reçus l'ordre de prendre les sapeurs et de la déblayer pour laisser le passage à l'infanterie. C'était Paul-Emile Maurice qui les commandait. Nous choisîmes un certain nombre d'hommes avec lesquels nous procéderions à cette tâche dangereuse.

Pendant que nous les mettions en rang, j'en remarquai un,

nommé Munier (boulanger à la rue du Cheval Blanc) qui, pâle comme la neige, pouvait à peine se soutenir et s'appuyait contre le mur. Je m'adressai à lui : « Allons, Munier, lui dis-je, il ne faut pas reculer. » « Ah, me répondit-il, mon capitaine, j'ai bien peur, mais j'irai tout de même », et il y alla et fit parfaitement son devoir. Je n'ai jamais trouvé nulle part un courage aussi véritable que celui que dénotait cette réponse. C'est là le vrai courage.

Lorsque nous eûmes déblayé le passage, le colonel Trembley donna ordre de faire avancer le bataillon de Chêne et, à ce moment, je crois que nous étions vainqueurs. Le feu des insurgés diminuait. Ils avaient disparu de derrière les barricades. Ils étaient découragés. Si nous nous étions précipités à travers St-Gervais et Coutance, nous aurions pu atteindre la porte Cornavin, donner la main au bataillon de Chateauvieux qui, depuis les glacis, soutenait un combat inégal avec les insurgés blottis derrière les parapets. Tout eût été fini.

Au lieu de cela, on fit passer le premier pont au bataillon, compagnie par compagnie ; au lieu de s'avancer, on les fit se ranger sur le quai le long de la maison Gounoulhiou et rester là à tirailler contre des adversaires invisibles. Je passai le pont six fois avec le capitaine Roth de Chêne, adjudant major du bataillon, pour amener les compagnies les unes après les autres. On avait fait aussi avancer dans l'Ile deux sections de volontaires dans l'une desquelles je vis mon beau-frère Patry et de Streckeisen. Arrivés dans l'Ile, nous y restâmes sans avancer, entassés le long des maisons du quai du Seujet. La pluie, qui était tombée fine dans le commencement, se mit à tomber plus forte ; la troupe murmurait. Les insurgés, voyant que nous n'avancions pas, reprirent courage et les balles recommencèrent à pleuvoir.

La nuit avançait ; le colonel donna l'ordre de la retraite. Je restai le dernier avec M. Léonard Revilliod qui était furieux et ne voulait pas revenir. J'eus toutes les peines du monde à le décider à repasser du côté de Bel-Air. Les troupes durent rentrer dans leurs quartiers, laissant le champ libre à l'insurrection qui se propagea dans la soirée dans le bas de la ville. Le lendemain, la révolution fut accomplie. Il y eut une assemblée populaire au Molard, l'on monta à l'Hôtel de

Ville, nous fûmes licenciés dès le matin, le Conseil d'Etat donna sa démission, le Grand Conseil fut dissous par le peuple et un gouvernement provisoire fut nommé.

Dans le combat du 6 octobre, nous eûmes 66 hommes mis hors de combat, dont plusieurs tués. Parmi nos amis, il y eut un assez grand nombre de blessés. Edmond Favre, capitaine d'artillerie, fut gravement blessé d'une balle qui l'atteignit dans le dos. Au moment où il tomba, il s'écria : « Vous êtes témoins que, quoique je sois atteint par derrière, je ne fuyais pas. » On ne put jamais lui extraire la balle, qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Le colonel de Chateauvieux fut blessé gravement à Cornavin, ainsi que Revilliod de Sellon, son capitaine adjudant-major, qui fut atteint d'une balle à la hanche. On fut longtemps en peine pour sa vie. On parvint à la fin à extraire la balle ; elle s'était incrustée dans l'os du bassin. Le capitaine Maurice fut atteint d'une balle au pied, le soir, à la fin du combat, en ramenant sa compagnie de sapeurs à la caserne.

Telle fut l'issue d'un combat qui nous avait offert toutes les chances de réussite si on avait dirigé les choses autrement et qu'on eût fait moins de bruit et agi avec plus de vigueur.

Dans cet après-midi, je fus constamment exposé au feu, j'entendis siffler les balles autour de moi ; ce fut, dans ma carrière militaire, la seule occasion où je fus au feu ; je ne fus point émotionné outre mesure, au bout d'un moment je m'habituai à ces sifflements et j'emportai de cette journée le sentiment que, dans l'occasion, je pourrais me comporter aussi bravement qu'un autre. Je n'ai jamais, depuis lors, été dans le cas d'en faire l'épreuve.

A la suite de cette révolution, je donnai ma démission de capitaine aide-major des milices de Genève ; elle me fut accordée avec remerciements des services rendus.

Pénétré de douleur de ce qui s'était passé et pour éviter le spectacle de ce qui allait se faire dans notre Genève, je me décidai à aller passer quelques mois en Italie avec ma femme et ma fille.

Je restais capitaine d'état-major du quartier-maître fédéral et, au printemps de 1847, je fus nommé major.

(*A suivre.*)